

BUREAU

Séance du 13 juin 2022

Délibération BU_20220613_005

Convention relative à l'acheminement des victimes dans le cadre des dispositifs prévisionnels de secours par la Protection Civile de l'Indre

VOTE : Adopté par 4 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

1 membre(s) étant absent(s)

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu le code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 7 novembre 2006 fixant le référentiel national relatif aux dispositifs prévisionnels de secours ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 portant délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu le projet de convention ci-annexé ;

DECIDE :

Article unique. La convention, ci-annexée, entre la Protection Civile de l'Indre, le Centre Hospitalier de Châteauroux - Le Blanc et le SDIS, relative à l'acheminement des victimes dans le cadre des dispositifs prévisionnels de secours par la Protection Civile de l'Indre, est approuvée et Monsieur le président est autorisé à la signer.

Marc FLEURET